Agence de promotion économique du Canada atlantique

2018-2019

Plan ministériel

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2018.
N° de catalogue : AC2-8F-PDF
ISSN : 2371-7203

Table des matières

Message du ministre 1

Aperçu de nos plans 3

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite 5

- Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique 5
- Services internes 9

Dépenses et ressources humaines 11

- Dépenses prévues 11
- Ressources humaines prévues 13
- Budget des dépenses par crédit voté 13
- État des résultats condensé prospectif 14

Renseignements supplémentaires 15

- Renseignements ministériels 15
- Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes de l'APECA 17
- Renseignements supplémentaires 18
- Dépenses fiscales fédérales 18
- Coordonnées de l'organisation 18

Annexe A : définitions 19

Message du ministre

Le travail du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique est aussi diversifié que vaste. Nous sommes actifs dans plusieurs secteurs importants de notre économie, comme : faire des investissements essentiels en innovation et en sciences; appuyer la commercialisation de la recherche et des idées; fournir à la population canadienne les compétences pour exceller dans l'économie numérique; aider les petites entreprises à croître; promouvoir le Canada comme destination touristique de calibre mondial; intégrer les sciences dans nos décisions en matière d'investissement et de politique.

L'année 2018-2019 sera une année fort intéressante pour tout ce travail important alors que nous cherchons à faire du Canada un chef de file en matière d'innovation. Nous continuons de mettre en œuvre les prochaines étapes du Plan pour l'innovation et les compétences, ce qui contribuera à bâtir une économie qui favorise tout le monde. Nous faisons, dans le Budget de 2018, le plus grand investissement en sciences de l'histoire canadienne afin que le Canada demeure un chef de file mondial en recherche et en commercialisation. Nous mettrons également en œuvre la première Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, pour soutenir les femmes entrepreneurs qui lancent des entreprises, les font croître et prendre de l'expansion.

Nous croyons que notre économie devrait favoriser tous les Canadiens. Nous souhaitons voir les entreprises canadiennes, grandes et petites, créer des emplois de bonne qualité, et nous voulons qu'elles soient compétitives dans l'économie du savoir, sous l'influence d'idées créatives qui repoussent les limites.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) continuera à soutenir et à promouvoir l'innovation, la croissance des entreprises, le tourisme et le développement des collectivités en Atlantique. Elle collaborera avec ses partenaires pour aider les collectivités confrontées à des économies en mutation et promouvoir la croissance des communautés autochtones. L'Agence continuera aussi d'aider les petites et moyennes entreprises à démarrer, à améliorer leurs compétences, à dynamiser leur commercialisation et à acquérir les technologies requises pour stimuler leur productivité et consolider leur place sur les marchés mondiaux. Elle collaborera également avec ses partenaires fédéraux et provinciaux afin de faire progresser la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. Grâce à cette stratégie, l'APECA et ses partenaires continueront d'accroître la croissance des entreprises établies et en démarrage à fort potentiel, d'aider les entreprises et secteurs industriels clés à augmenter leurs échanges commerciaux, d'attirer des investissements étrangers dans la région, d'établir cette dernière en tant que grande destination touristique et de faire la promotion du développement des technologies propres, en plus d'attirer et de retenir de nouveaux arrivants qualifiés.

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan ministériel 2018-2019 de l'APECA.

L'honorable Navdeep Bains
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Aperçu de nos plans

En 2018-2019 et au cours des exercices subséquents, l'APECA s'emploiera à stimuler une économie innovatrice, inclusive et moderne au Canada atlantique, conformément au Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement du Canada et à son volet régional, le cadre Investir dans l'innovation et le développement à l'échelle régionale. L'APECA, en collaboration avec d'autres agences de développement régional (ADR), appuiera la mise en œuvre des prochaines étapes du Plan pour l'innovation et les compétences dans toutes les régions du Canada. L'Agence soutiendra, selon les spécificités de sa région, les entrepreneures dans le cadre de la nouvelle Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat afin d'appuyer les investissements dans les entreprises dirigées par des femmes, de les aider à prendre de l'expansion et à croître. Les ADR font partie des quatre plateformes phares pour les programmes d'innovation. Au cours de la prochaine année, l'APECA et les autres ADR rationaliseront l'accès au financement des programmes d'innovation. Elles appuieront également les écosystèmes régionaux d'innovation, dont les incubateurs et les accélérateurs, de même que d'autres programmes de tiers qui favorisent le mentorat, le réseautage et le perfectionnement des compétences. De plus, des fonds seront destinés au perfectionnement des compétences et aux activités de diversification de l'économie afin d'aider les travailleurs et les collectivités de la région de l'Atlantique à s'adapter à la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Grâce à une approche pangouvernementale, l'Agence travaillera en étroite collaboration, par l'entremise de ses quatre bureaux régionaux, avec d'autres ministères fédéraux et avec les gouvernements des provinces de l'Atlantique, afin de déployer des efforts concertés et ciblés qui permettront de mettre à profit les forces et les avantages concurrentiels de la région. Parmi ces efforts, mentionnons la collaboration continue à la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, une initiative unique pour le Canada atlantique, en mettant un accent particulier sur l'innovation, la croissance propre et les changements climatiques, le tourisme, et le commerce et l'investissement. Les activités suivantes appuient ces priorités gouvernementales. Elles cadrent également avec l'objectif d'aider les entreprises canadiennes à croître, à innover et à exporter, tel qu'énoncé dans la lettre de mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Investir dans le développement, la commercialisation et l'adoption de technologies innovatrices

L'Agence soutiendra les efforts des entreprises visant à investir dans les nouvelles technologies, en faisant des contributions calculées afin de partager le risque et d'augmenter leurs chances de succès. L'APECA :

- aidera les entreprises à innover, à être concurrentielles et à mettre à profit les avantages industriels et technologiques en développant de nouvelles technologies, y compris les technologies propres, et en les mettant sur le marché;
- aidera les entreprises à accroître leur productivité et à être plus concurrentielles grâce à l'adoption de technologies de fabrication transformatrices, telles que l'intelligence artificielle, l'analytique des mégadonnées, la robotique et la fabrication additive;
- investira dans la commercialisation de produits, de procédés et de services résultant d'activités de recherche-développement afin de générer des débouchés à valeur ajoutée dans les industries primaires, comme la pêche, la foresterie et l'agriculture.

Contribuer à la croissance des entreprises et des secteurs pour qu'ils soient concurrentiels à l'échelle mondiale

L'Agence investira dans l'innovation, la productivité et la croissance d'entreprises et de secteurs industriels clés du Canada atlantique, tels que les secteurs des océans, de l'alimentation et des technologies de l'information et des communications (TIC), afin qu'ils puissent tirer parti des débouchés mondiaux. L'APECA :

- travaillera avec des partenaires fédéraux et provinciaux en vue de cibler le soutien stratégique destiné aux entreprises à fort potentiel, grâce au Service de croissance accélérée, et en vue de soutenir la croissance et l'expansion d'entreprises en démarrage, grâce à des incubateurs et à des accélérateurs;
- optimisera les débouchés internationaux dans le cadre de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, qui vise à multiplier les activités commerciales entre le Canada atlantique et les marchés internationaux ainsi qu'à attirer de nouveaux investissements dans la région, notamment un plan pour promouvoir les débouchés en croissance propre;
- travaillera avec des partenaires fédéraux et provinciaux dans le cadre de l'entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique, afin d'aider les exploitants d'entreprises touristiques à élargir leurs gammes de produits en vue de percer des marchés internationaux rentables et à faire valoir la région comme destination touristique de choix;
- cherchera des moyens de faciliter l'accès pour les entreprises du Canada atlantique aux programmes fédéraux.

Aider les collectivités à se diversifier

L'Agence investira dans des mesures de croissance et de soutien inclusifs en vue de créer un solide bassin de main-d'œuvre qualifiée et, ainsi, de renforcer les collectivités et les entreprises pour les générations à venir. L'APECA :

- aidera les propriétaires d'entreprises à investir dans l'acquisition de compétences clés;
- en partenariat avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et les quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique, contribuera à attirer et à maintenir dans la région des travailleurs étrangers talentueux et qualifiés, notamment des étudiants ayant un diplôme d'études postsecondaires, par exemple en faisant valoir le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique auprès des entreprises de l'Atlantique;
- soutiendra les investissements stratégiques dans les secteurs clés et les nouvelles grappes régionales qui tirent parti des avantages concurrentiels de la région;
- consultera les gouvernements, les entreprises et les intervenants communautaires en vue d'aider les collectivités à s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique et de soutenir la croissance économique des collectivités autochtones.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'APECA, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique

Description

Soutenir la croissance économique, la création de richesse et la prospérité économique au Canada atlantique en misant sur la croissance propre et inclusive et sur les avantages concurrentiels régionaux. Favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en leur offrant une aide financière directe ou indirecte par l'intermédiaire d'organismes de soutien aux entreprises. Les PME deviennent plus novatrices lorsqu'elles adoptent de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et lorsqu'elles explorent de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification des marchés afin de faire concurrence et de réussir sur un marché mondial.

Faits saillants de la planification

Dans le cadre de l'examen général des programmes d'innovation prévu au cours de la prochaine année, le gouvernement examinera des moyens de simplifier la série existante de 22 programmes offerts par les agences de développement régional. Il est proposé que les agences aident davantage les entreprises à prendre de l'expansion, à développer de nouveaux marchés et à étendre leurs activités, ainsi qu'à adopter de nouvelles technologies et de nouveaux procédés. Les agences pourraient aussi devenir la principale plateforme de soutien des écosystèmes d'innovation régionaux. Selon les changements proposés, les agences de développement régional conserveront aussi leurs fonctions actuelles d'appui aux communautés encourageant la stimulation et la diversification de leurs économies.

Les priorités de l'APECA, énumérées dans la section précédente, aideront l'Agence à atteindre ses résultats souhaités.

L'APECA investira dans la diversification économique des collectivités afin de :

- promouvoir l'inclusion de groupes tels que les femmes, les nouveaux arrivants, les Autochtones, les jeunes travailleurs, les travailleurs âgés et les personnes handicapées en élaborant une approche pour le tourisme autochtone au Canada atlantique ainsi qu'en intégrant les principes et les outils d'analyse comparative entre les sexes plus aux pratiques de l'Agence;
- soutenir les activités qui permettent aux entreprises de suivre la formation et d'acquérir les compétences et les outils dont elles ont besoin pour être concurrentielles sur les marchés mondiaux, en continuant à travailler avec les Corporations au bénéfice du développement communautaire et d'autres organismes de développement des collectivités.

L'APECA appuiera les investissements commerciaux dans le développement et la commercialisation de technologies innovatrices au Canada atlantique grâce :

- aux partenariats et aux collaborations entre le secteur privé et les organismes de soutien à la recherche et aux entreprises, ainsi qu'avec des établissements d'études supérieures, tels que le Groupe d'innovation du réseau intelligent, qui soutient la conception, l'essai et la commercialisation de technologies prêtes pour le réseau intelligent;
- à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie et du réseau des accélérateurs et des incubateurs d'entreprises, ainsi que d'un écosystème entrepreneurial régional plus efficace qui repose sur des structures établies en plus de combler le manque de services et de soutien en matière de démarrage et d'expansion d'entreprises.

L'APECA investira dans l'innovation et la croissance des entreprises du Canada atlantique afin de :

- soutenir l'élaboration et la commercialisation de nouveaux produits et services, l'adoption et l'adaptation de technologies de pointe permettant d'accroître la productivité, ainsi que l'acquisition de compétences et de renseignements sur les marchés, en se concentrant surtout sur les secteurs clés comme les océans, l'alimentation et les TIC;
- tirer parti des plans de croissance axés sur les entreprises dans le cadre du Service de croissance accélérée, une initiative dont le but est de recruter 90 entreprises d'ici la fin de 2018-2019 et qui est menée au Canada atlantique par l'APECA, et qui fait appel à d'autres organismes fédéraux et provinciaux;
- favoriser la croissance des entreprises de technologies propres du Canada atlantique et leur accès aux sources fédérales de financement des technologies propres.

L'APECA a adopté une culture axée sur l'innovation, la collaboration et la mobilisation. L'Agence trouve constamment de nouvelles façons de travailler différemment et plus efficacement avec les intervenants, tant au sein du gouvernement fédéral qu'avec les autres ordres de gouvernement et ses homologues communautaires. Par exemple, l'APECA continue d'explorer les dimensions de la culture d'entreprise au Canada atlantique en consacrant des ressources à l'expérimentation de nouvelles approches. Cela comprend notamment les prochaines étapes du Laboratoire de conception pour la culture d'entreprise, qui mobilise les intervenants et appuie la prise de décisions continue en matière de politiques et de programmes et l'élaboration de ceux-ci.

Bien que les indicateurs et les cibles associées figurant ci-dessous soient présentés pour la première fois dans le nouveau Cadre ministériel des résultats, l'APECA a misé sur les renseignements et résultats antérieurs liés à son rendement pour assurer une continuité et une transition harmonieuse afin de démontrer sa contribution à l'économie du Canada atlantique. Lorsque l'information n'était pas facilement accessible, l'Agence a établi des stratégies de collecte qui seront en vigueur d'ici la fin de l'exercice.

Résultats prévus

Résultat ministériel	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015[a]	Résultats réels 2015-2016[a]	Résultats réels 2016-2017[a]
Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Pourcentage de PME dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles et des personnes handicapées au Canada atlantique	14,7 % (femmes), 1,3 % (Autochtones), 10,5 % (jeunes) et 2 % (membres de minorités visibles); 2018-2019 sera utilisé comme année de référence pour les personnes handicapées et une cible sera établie pour 2019-2020.	31 mars 2019	14,7 % (femmes), 1,3 % (Autochtones), 10,5 % (jeunes) et 2 % (membres de minorités visibles). Pour les personnes handicapées, il s'agit d'un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles
	Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique	31 %	31 mars 2019	30 %	30 %	31 %
	Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires	1,17 $	31 mars 2019	1,21 $	1,38 $	1,17 $
Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique	Valeur des dépenses en recherche-développement (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'entremise des programmes de l'APECA	66 millions de dollars	31 mars 2019	66,2 millions de dollars (2013)	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles
	Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique	L'exercice 2018-2019 servira d'année de référence, et une cible sera établie pour l'exercice 2019-2020.	31 mars 2019	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles
Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique	790	31 mars 2019	820	790	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles
	Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique	19,5 milliards de dollars	31 mars 2019	23,6 milliards de dollars	21,1 milliards de dollars	19,5 milliards de dollars
	Valeur des exportations de technologies propres	L'exercice 2018-2019 servira	31 mars 2019	Ceci est un nouvel indicateur en 2018-	Ceci est un nouvel indicateur en	Ceci est un nouvel indicateur en

Résultat ministériel	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2014-2015*	Résultats réels 2015-2016*	Résultats réels 2016-2017*
	(en dollars) du Canada atlantique	d'année de référence, et une cible sera établie pour l'exercice 2019-2020.		2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles	2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles	2018-2019 et les données pour les années passées ne sont pas disponibles
	Taux de croissance des revenus des entreprises qui reçoivent du soutien par l'entremise des programmes de l'APECA	8 %	31 mars 2019	3 %	7 %	13 %

*Les indicateurs relèvent du nouveau Cadre ministériel de résultats 2018-2019 de l'APECA et, par conséquent, n'ont jamais fait l'objet de comptes rendus publics de l'Agence. Les renseignements fournis sont fondés sur des données historiques et n'ont pas été suivis antérieurement en tant que résultats.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
300 441 040	300 441 040	264 439 573	264 363 573

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévus 2018-2019	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
391	391	391

Nota : Les chiffres du Budget principal des dépenses, des dépenses prévues et des équivalents temps plein ne tiennent pas compte des annonces contenues dans le budget de 2018. De plus amples renseignements figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2018-2019 et le Rapport sur les résultats ministériels, le cas échéant.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'InfoBase du GC.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

En 2018-2019, l'APECA fera la transition de son architecture d'alignement des programmes, qui était imposée par la Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats, à un cadre ministériel des résultats, exigé par la nouvelle Politique sur les résultats. Elle continuera également à mettre en œuvre des initiatives organisationnelles pour renforcer et améliorer l'efficacité de la prestation des services et des programmes et à miser sur son excellence. L'Agence continuera à se concentrer sur l'amélioration des processus et des systèmes dans des domaines prioritaires comme les ressources humaines (RH), la gestion de l'information, les technologies de l'information, les finances et les processus administratifs. Elle continuera à collaborer avec d'autres agences de développement régional pour améliorer la prestation efficace des programmes et des services aux Canadiens. L'APECA accordera la priorité à l'amélioration du mieux-être au travail en mettant en œuvre le plan d'action de l'Agence en matière de santé mentale à l'appui de la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail. En outre, l'Agence mettra en œuvre une stratégie ciblée sur la planification des RH, le recrutement et la gestion des talents afin d'assurer le renouvellement de son effectif et de respecter ses priorités opérationnelles.

Afin d'appuyer la responsabilisation et la prise de décisions fondée sur des données probantes, l'APECA continue à mettre fortement l'accent sur les résultats et les impacts par la mesure continue du rendement et l'évaluation de ses programmes et services.

L'APECA s'assure continuellement que ses principales activités et ses ressources budgétaires cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada et avec le mandat de l'Agence. Elle veille également à ce que les RH, la gestion financière, la gestion des risques, la gestion du rendement et les aspects de l'évaluation soient intégrés à sa planification et à ses processus décisionnels.

L'Agence mettra en œuvre la première année de sa Stratégie sur les valeurs et l'éthique 2018-2021 pour veiller à ce que les valeurs et l'éthique demeurent au cœur de

sa culture organisationnelle et favorisent un dialogue ouvert à tous les échelons de l'organisme.

L'APECA soutiendra le plan pour un gouvernement ouvert et équitable du gouvernement du Canada en implantant la troisième année de son Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert, et en encourageant les employés à adopter des pratiques de gestion de l'information efficaces.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
26 917 122	26 917 122	26 820 622	26 927 958

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévus 2018-2019	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
199	199	199

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

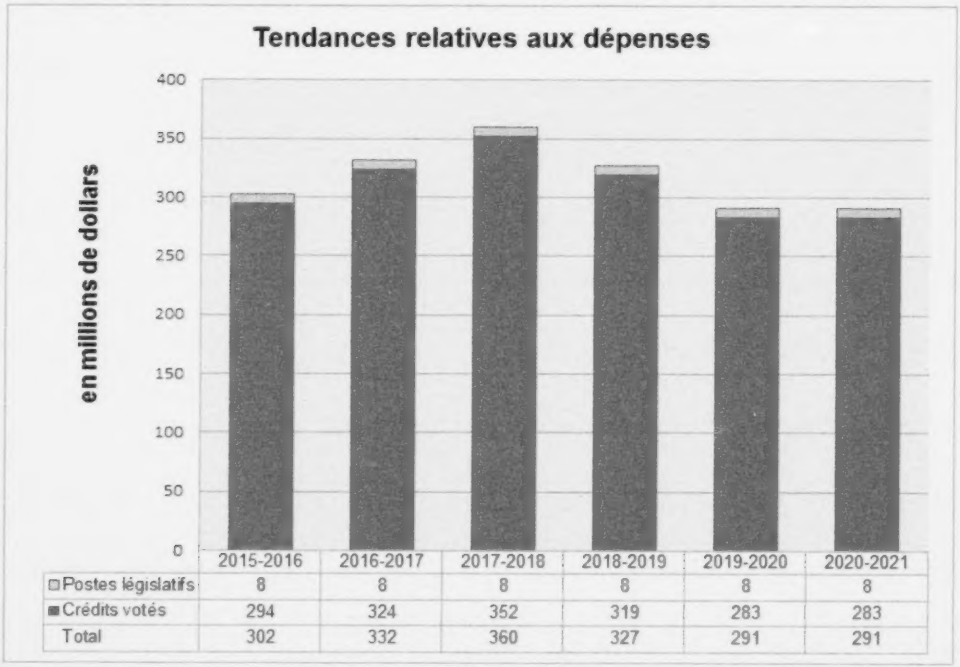

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses 2015-2016	Dépenses 2016-2017	Prévisions des dépenses 2017-2018	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021
Développement économique au Canada atlantique	275 195 284	307 684 045	332 917 650	300 441 040	300 441 040	264 439 573	264 363 573
Services internes	26 413 684	24 681 457	27 540 800	26 917 122	26 917 122	26 820 622	26 927 958
Total	**301 608 968**	**332 365 502**	**360 458 450**	**327 358 162**	**327 358 162**	**291 260 195**	**291 291 531**

Nota : Les chiffres du Budget principal des dépenses, des dépenses prévues et des équivalents temps plein ne tiennent pas compte des annonces contenues dans le budget de 2018. De plus amples renseignements figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2018-2019 et le Rapport sur les résultats ministériels, le cas échéant.

Dans le cadre du Budget principal des dépenses 2018-2019, 327,4 millions de dollars seront affectés à l'Agence. Cela représente une diminution de 33,1 millions de dollars comparativement aux 360,5 millions de dollars prévus en 2017-2018. L'écart s'explique comme suit :

- une diminution de 19,3 millions de dollars sur le plan des autorisations parlementaires reçues après le dépôt du Budget principal des dépenses 2017-2018
  - une baisse de 16,6 millions de dollars liée au recouvrement de contributions remboursables; un rajustement annuel est nécessaire pour comptabiliser les recouvrements excédant le montant de base inclus dans les niveaux de référence;
  - une baisse de 2,7 millions de dollars attribuable au report du budget de fonctionnement;

- une diminution de 13,8 millions de dollars au chapitre des initiatives temporaires
  - une baisse de 3,3 millions de dollars attribuable à la réduction du montant transféré du ministère de la Défense nationale en appui au Forum d'Halifax sur la sécurité internationale;
  - une diminution de 4,9 millions de dollars en raison de la fin des mesures d'intervention contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette – volet de l'APECA;
  - une réduction de 16,6 millions de dollars attribuable à la fin du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150;
  - une baisse de 0,2 million de dollars à l'appui de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada;
  - une augmentation de 10,6 millions de dollars au titre du Fonds d'innovation de l'Atlantique, du Fonds des collectivités innovatrices et du Programme de développement des entreprises, pour promouvoir et favoriser une économie axée sur l'innovation et le savoir au Canada atlantique (budget de 2017);
  - une augmentation de 0,6 million de dollars liée aux rajustements à la rémunération.

En 2019-2020, les dépenses prévues se chiffreront à 291,3 millions de dollars, soit une diminution de 36,1 millions de dollars comparativement aux 327,4 millions de dollars prévus dans le Budget principal des dépenses 2018-2019. Cette baisse s'explique comme suit :

- une diminution de 34,5 millions de dollars attribuable à la fin du financement temporaire additionnel au titre du Fonds d'innovation de l'Atlantique, du Fonds des collectivités innovatrices et du Programme de développement des entreprises, pour promouvoir et favoriser une économie axée sur l'innovation et le savoir au Canada atlantique (budget de 2017);

- une diminution de 0,3 million de dollars par rapport au montant que le ministère de la Défense nationale transfère à l'Agence en appui au Forum d'Halifax sur la sécurité internationale;

- une baisse de 1 million de dollars sur le plan du financement visant des projets particuliers dans les domaines de l'innovation, de la commercialisation et du développement des collectivités au Nouveau-Brunswick;
- une diminution de 0,3 million de dollars liée à des rajustements à la rémunération;
- une augmentation de 0,2 million de dollars sur le plan du soutien accordé au Programme de la plateforme nord-américaine;
- une baisse de 0,2 million de dollars liée à la conclusion du projet Établissement de liens entre les collectivités autochtones et le développement rural et régional, mené par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

En 2020-2021, les dépenses prévues devraient être au même niveau qu'en 2019-2020.

Ressources humaines prévues

Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes (équivalents temps plein)

Responsabilité essentielle et services internes	Réels 2015-2016	Réels 2016-2017	Prévisions 2017-2018	Prévus 2018-2019	Prévus 2019-2020	Prévus 2020-2021
Développement économique au Canada atlantique	374	387	379	391	391	391
Services internes	199	195	200	199	199	199
Total	**573**	**582**	**579**	**590**	**590**	**590**

Nota : Les chiffres du Budget principal des dépenses, des dépenses prévues et des équivalents temps plein ne tiennent pas compte des annonces contenues dans le budget de 2018. De plus amples renseignements figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2018-2019 et le Rapport sur les résultats ministériels, le cas échéant.

Mise à part l'augmentation des équivalents temps plein (ETP) entre 2015-2016 et 2016-2017 attribuable à la dissolution de la Société d'expansion du Cap-Breton, aucun changement important n'est à prévoir en ce qui concerne les ETP au cours des prochains exercices financiers.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour tout renseignement sur les crédits de l'APECA, consulter le Budget principal des dépenses 2018-2019.

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de l'APECA. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web de l'APECA.

État des résultats condensé prospectif
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats projetés 2017-2018	Résultats prévus 2018-2019	Écart (résultats prévus pour 2018-2019 moins résultats projetés de 2017-2018)
Total des dépenses	275 331 268	276 387 024	1 055 756
Total des revenus	12 647	19 351	6 704
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	**275 318 621**	**276 367 673**	**1 049 052**

Les dépenses prévues totales pour l'exercice 2018-2019 se chiffrent à 276,4 millions de dollars, une augmentation de 1 million de dollars comparativement aux résultats projetés de 2017-2018. Les dépenses prévues ne comprennent pas les paiements de transfert liés aux contributions remboursables sans condition, estimés à 68 millions de dollars; ils sont classés dans les comptes d'actif.

Le total des revenus représente le gain tiré de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

Administrateur général :
M. Francis P. McGuire, président

Portefeuille ministériel :
Innovation, Sciences et Développement économique

Instruments habilitants :
Partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. (1985), ch. 41 (4e suppl.), aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Consultez le site Web du ministère de la Justice du Canada pour obtenir plus d'information.

Année d'incorporation ou de création :
1987

Raison d'être, mandat et rôle

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web de l'APECA.

Contexte opérationnel et risques principaux

L'information sur le contexte opérationnel et les risques principaux est accessible sur le site Web de l'APECA.

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'APECA pour 2018-2019 sont illustrés ci-dessous :

<table>
<tr><td rowspan="11">Cadre ministériel des résultats</td><td colspan="2">Responsabilité essentielle :
Développement économique au Canada atlantique</td><td rowspan="11">Services internes</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Résultat ministériel : Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique</td><td>Indicateur : Pourcentage de PME dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres de minorités visibles et des personnes handicapées au Canada atlantique</td></tr>
<tr><td>Indicateur : Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique</td></tr>
<tr><td>Indicateur : Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique</td><td>Indicateur : Valeur des dépenses en recherche-développement (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'entremise des programmes de l'APECA</td></tr>
<tr><td>Indicateur : Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Résultat ministériel : Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique</td><td>Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique</td></tr>
<tr><td>Indicateur : Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique</td></tr>
<tr><td>Indicateur : Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique</td></tr>
<tr><td>Indicateur : Taux de croissance des revenus des entreprises qui reçoivent du soutien par l'entremise des programmes de l'APECA</td></tr>
<tr><td rowspan="7">Répertoire des programmes</td><td colspan="3">Programme : Collectivités inclusives</td></tr>
<tr><td colspan="3">Programme : Collectivités diversifiées</td></tr>
<tr><td colspan="3">Programme : Recherche-développement et commercialisation</td></tr>
<tr><td colspan="3">Programme : Écosystème d'innovation</td></tr>
<tr><td colspan="3">Programme : Croissance des entreprises</td></tr>
<tr><td colspan="3">Programme : Commerce et investissement</td></tr>
<tr><td colspan="3">Programme : Recherche stratégique et mobilisation</td></tr>
</table>

Concordance entre le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes de 2018-2019, et l'architecture d'alignement des programmes de 2017-2018

Responsabilité essentielle et Répertoire des programmes 2018-2019	Sous-programme de l'architecture d'alignement des programmes (AAP) 2017-2018	Pourcentage des dollars de sous-programme de l'AAP qui correspond au programme du Répertoire des programmes
Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique		
Programme : Collectivités inclusives	1.1.2 Productivité et croissance	16
	1.2.2 Développement des entreprises dans les collectivités	100
Programme : Collectivités diversifiées	1.2.1 Investissement dans les collectivités	100
Programme : Recherche-développement et commercialisation	1.1.1 Innovation et commercialisation	50
Programme : Écosystème d'innovation	1.1.1 Innovation et commercialisation	50
Programme : Croissance des entreprises	1.1.2 Productivité et croissance	84
Programme : Commerce et investissement	1.1.3 Promotion du commerce extérieur	100
Programme : Recherche stratégique et mobilisation	1.3.1 Politiques	100
	1.3.2 Défense des intérêts	100
	1.3.3 Coordination	100

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes de l'APECA

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'InfoBase du GC.

Renseignements supplémentaires

Les renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de l'APECA.

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars
- Analyse comparative entre les sexes plus
- Audits internes à venir au cours du prochain exercice
- Évaluations à venir au cours des cinq prochains exercices

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Case postale 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Adresse de messagerie :
644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862
Télécopieur : 506-851-7403
Télécopieur sécurisé : 506-857-1301
ATS : 1-877-456-6500
Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271
http://www.acoa-apeca.gc.ca/fra/Pages/Accueil.aspx

Annexe A : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (Gender-based Analysis Plus (GBA+)
Outil analytique employé pour aider à évaluer les incidences potentielles des politiques, des programmes et des services sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. Le signe « plus » signifie que l'ACS va au-delà des différences liées au sexe et au genre afin de prendre en compte de multiples facteurs identitaires qui se recoupent pour constituer l'identité des personnes (comme la race, l'ethnie, la religion, l'âge et les déficiences physiques et mentales).

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)[1]
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

ATS (TTY)
L'appareil de télécommunication pour sourds (ATS) est un dispositif pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont des troubles de la parole qui leur permet de taper des messages et d'en recevoir au lieu de parler et d'écouter. Il faut que les deux interlocuteurs soient équipés du dispositif ATS.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)
Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

[1]. L'architecture d'alignement des programmes a été remplacée par le Répertoire des programmes en vertu de la Politique sur les résultats.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)
En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)
Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)
Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)
Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)
Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plan)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique

qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)
Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)
Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)
Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)
Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)
Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)
Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)
Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)
Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)
Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats

ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)
Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)
Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

résultat stratégique (Strategic Outcome)
Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.